

RAPPORT FINANCIER

EXERCICE

2009

Assemblée Générale Ordinaire
du 12 juin 2010



**SOS VILLAGES
D'ENFANTS**

Pour que frères et sœurs
partagent la même enfance

Association reconnue d'utilité publique (décret du 8 mai 1969)

6, cité Monthiers 75009 Paris

Tél. : 01 55 07 25 25 - FAX : 01 49 95 02 85

e-mail : contact@sosve.org

web : www.sosve.org



SOMMAIRE

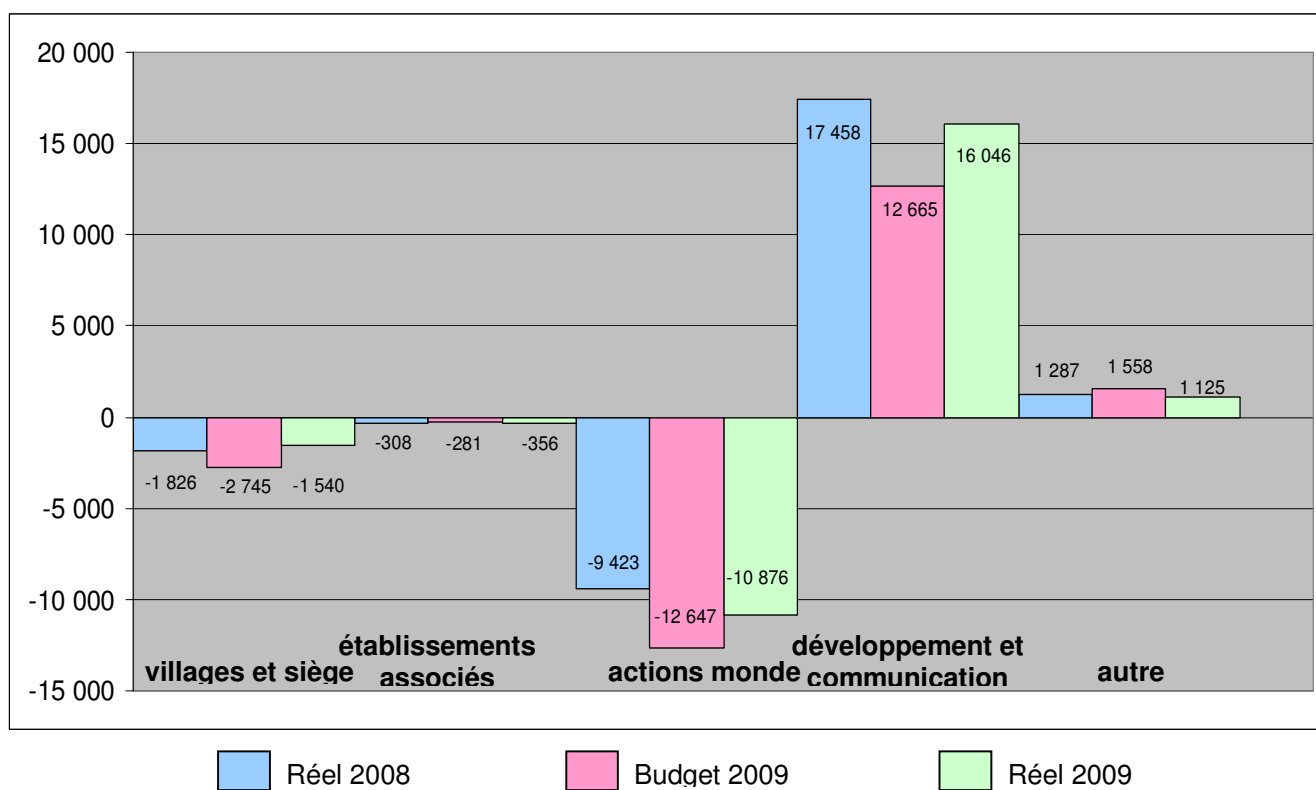
I. RAPPORT FINANCIER	p. 5
II. BILAN ET COMPTE DE RESULTAT	p. 14
III. ANNEXES	p. 17
Faits marquants de l'exercice	P. 17
Règles et méthodes comptables	P. 17
Eléments hors bilan	P. 19
Variation des immobilisations, amortissements et provisions	P. 20
Etat des créances et des dettes	P. 21
Fonds dédiés	P. 22
Legs	P. 22
Réserves et fonds associatifs	P. 25
Compte d'emploi des ressources	P. 26
Compte de résultat par activité	P. 34

I. RAPPORT FINANCIER

I. Les principaux indicateurs

I.1. La décomposition par activité du résultat de la gestion sur les fonds privés

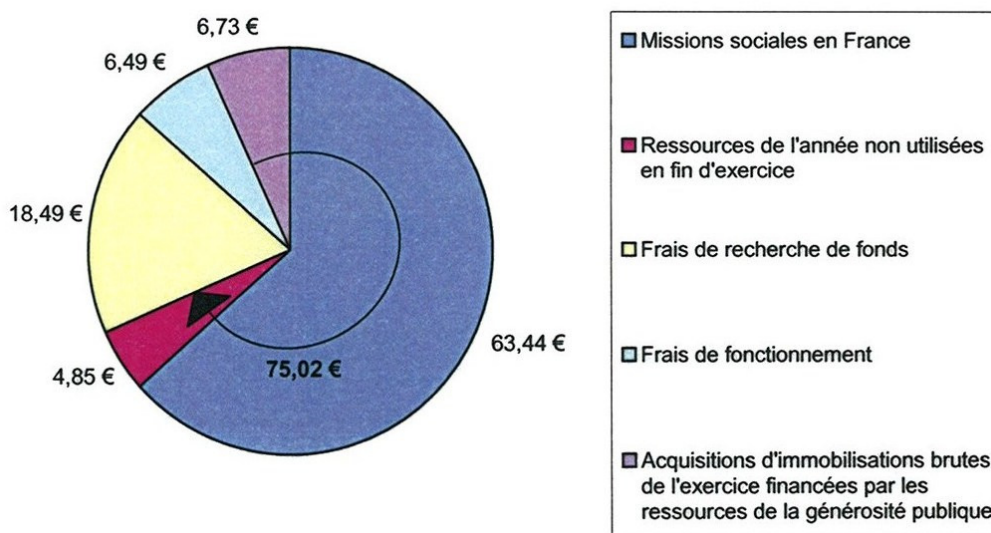
En K€



I. RAPPORT FINANCIER

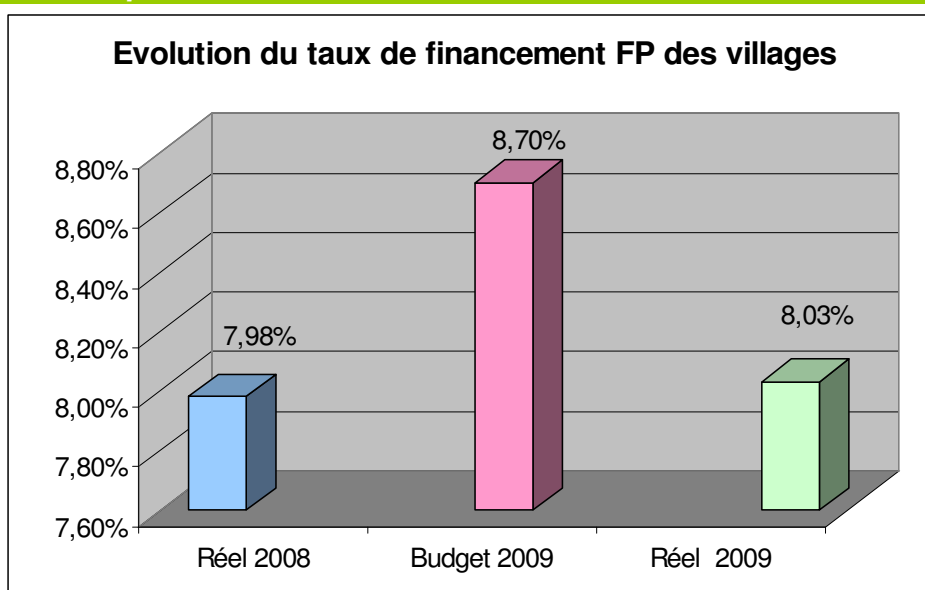
I.2. L'analyse de l'utilisation des ressources collectées en 2009 auprès du public

Sur 100 € reçus, 75,02 € vont au profit des enfants



Source : Chiffres du compte d'emploi des ressources 2009

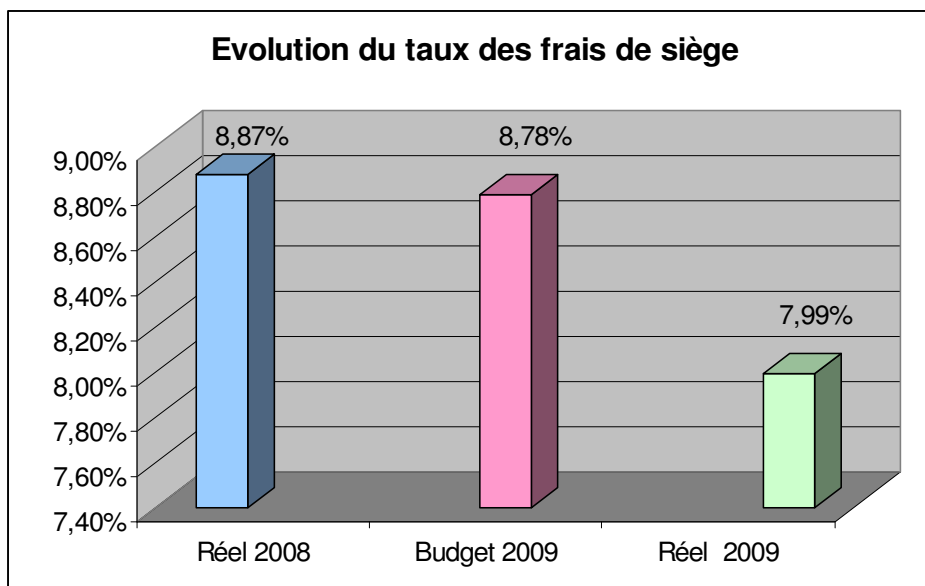
I.3. L'évolution du taux de financement des charges des villages en France par les ressources privées de l'association



Méthode de calcul : Charges des villages en France financées par les ressources privées divisées par les charges nettes totales des villages

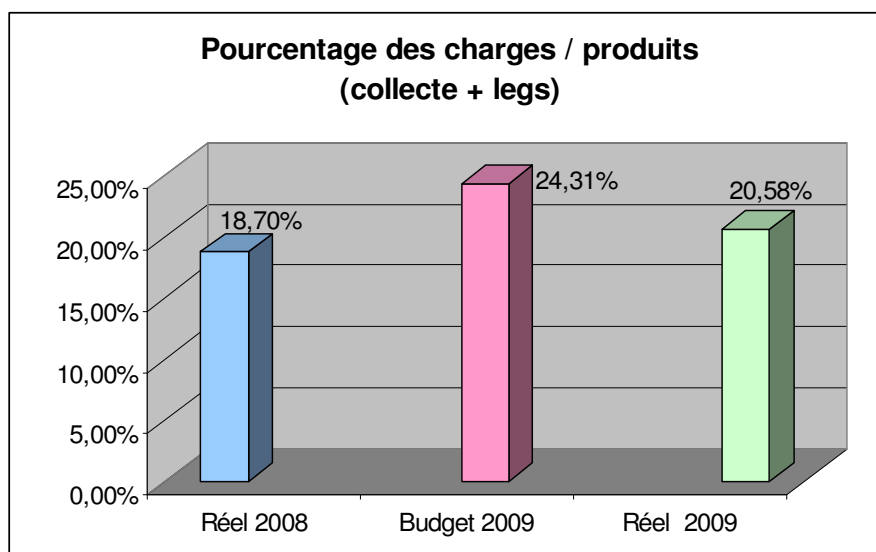
I. RAPPORT FINANCIER

I.4. L'évolution du taux des frais de siège



Méthode de calcul : Total des frais de siège divisé par les charges nettes totales des villages

I.5. L'évolution du taux de charge collecte et legs par rapport aux produits perçus



Méthode de calcul : Charges de la collecte de fonds et des legs (y compris les charges indirectes) divisées par les ressources de la générosité du public (dons manuels et legs et donations)

I. RAPPORT FINANCIER

L'exercice 2009 dégage un excédent global de 4 399 K€ qui se décompose en :

- Un excédent de la gestion contrôlée par les conseils généraux de 626 K€ en 2009, pour 692 K€ en 2008 ;
- Un excédent de la gestion propre, c'est-à-dire financé par les ressources privées de 3 773 K€ en 2009 pour 6 495 K€ en 2008.

Cet excédent de la gestion propre diminue de 2 722 K€ par rapport à l'exercice précédent. Cette variation résulte de :

- Une diminution de 352 K€ du besoin en financement privé des villages et du siège social en France,
- Une augmentation de 1 452 K€ des actions internationales,
- Une diminution de 1 412 K€ des ressources privées de l'association, résultat d'une baisse des legs et donations encaissés en 2009 par rapport à l'exercice précédent. En effet, l'année 2008 a été tout à fait exceptionnelle en montant de legs et assurances-vie encaissés. Cette baisse est partiellement compensée par une augmentation de la collecte de fonds.

II. Analyse du compte de résultat 2009

II.1. Les villages d'enfants en France

II.1.1. Les dépenses des villages en France et du siège social sur fonds privés

Notre activité dans les villages en France et au siège social financée par les ressources privées de notre association fait apparaître un besoin de ressources privées de 2 166 K€ en 2009 alors qu'il s'élevait à 2 518 K€ en 2008.

Cette diminution des besoins en fonds privés s'élève à 352 K€. Elle s'explique principalement par :

- **La baisse des frais de personnel de 174 K€**, liée principalement à l'accord des conseils généraux pour le financement de postes auparavant financés sur des fonds privés ;
- L'augmentation de 157 K€ des dons et legs reçus en 2009 et affectés à des villages en France.

Le plan à cinq ans prévoyait un taux maximum à 10 % et le budget 2009 présenté au conseil d'administration fixait un objectif à 8 %. Les dépenses réelles 2009 font apparaître un taux de 8 %. Ce bon résultat est lié à la politique de maîtrise des dépenses privées engagée depuis plus de 2 ans.

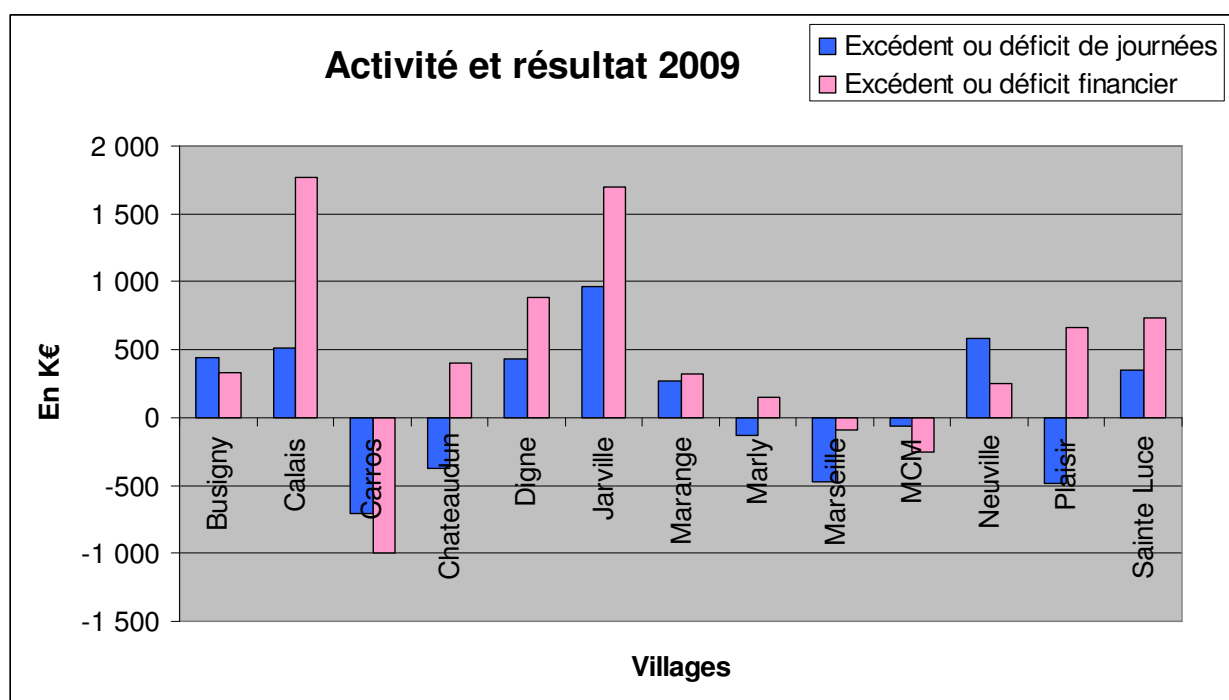
II.1.2. Les dépenses des villages en France et du siège social financées par les conseils généraux

L'activité financée par les conseils généraux dégage pour l'exercice 2009 un excédent net de 626 K€ contre un excédent net de 692 K€ en 2008.

Il est à noter que ces résultats nets viendront en diminution des prix de journée de 2011, qui seront fixés ultérieurement par les Conseils Généraux. Ces résultats n'ont pas d'incidence sur le résultat dégagé par la gestion propre au titre de l'exercice 2009.

Cet excédent témoigne de la bonne gestion, par l'association, des fonds publics qui lui sont confiés par les conseils généraux. L'excédent net global de 2009 s'explique principalement par l'excédent de 1 321 journées par rapport aux budgets fixés par les conseils généraux et par une bonne maîtrise des budgets par les établissements.

I. RAPPORT FINANCIER



Les principaux excédents et déficits financiers nets s'expliquent comme suit :

- Pour Calais (+ 177 K€) et Jarville (+ 170 K€), par des économies de charges de personnel et par les excédents d'activité réalisés respectivement + 512 et + 964 journées ;
- Pour Digne (+ 88 K€) et Sainte-Luce (+ 74 K€) par les excédents d'activité réalisés ;
- Pour Plaisir (+ 66 K€) par des économies substantielles de frais de personnel liées notamment au report d'ouverture de la 11^{ème} maison. Ces économies ont permis de combler le déficit d'activité réalisé de - 489 journées ;
- Pour Carros (- 99 K€), par des charges de personnel en augmentation importante (incidence due au départ à la retraite du directeur d'établissement).

II.1.2.1. Les produits

Les produits progressent de 186 K€ pour s'établir à 29 095 K€. Cette variation résulte essentiellement :

- d'une augmentation de 414 K€ ou + 1,48 % des prix de journée versés par les conseils généraux, compte tenu d'une **augmentation des prix de journée unitaires acceptés par les conseils généraux** (+ 2,68 % ou + 739 K€) minorée par la baisse de l'activité réalisée par rapport à 2008 (- 1,17 % ou - 325 K€) ;
- du remboursement d'assurance en 2008 de 223 K€ pour la maison partiellement sinistrée à Calais.

II.1.2.2. Les charges

Les charges s'élèvent à 28 403 K€. Elles ont augmenté de 210 K€. L'analyse de cette variation est la suivante :

- Les budgets familiaux ont augmenté de 66 K€, compte tenu de la hausse du montant journalier des budgets familiaux de 3 %. Cette hausse a été atténuée par la baisse du nombre de journées de 2 537 par rapport à 2008 ;

I. RAPPORT FINANCIER

- Les autres services extérieurs ont baissé de 112 K€, notamment les postes intérimaires (- 31 K€); annonces et insertions (- 42 K€); déplacements et réceptions (- 21 K€);
- Les charges de personnel qui progressent de 264 K€ ou + 1,32%. Cette augmentation s'explique par la hausse de la valeur du point de 1,36% (3,72 € en 2009 et 3,67 € en 2008). L'analyse de l'ensemble des charges de personnel est réalisée en II.2;

L'excédent net global de la gestion contrôlée s'élève en global à 626 K€. Il traduit une bonne activité des établissements sur l'année 2009 et ainsi, une maîtrise globale des charges.

II.2. Charges de personnel

Les charges de personnel augmentent de 172 K€, soit 0,72% et s'élèvent à 24 032 K€ au 31 décembre 2009. Cette variation se décompose comme suit :

- Hausse de la valeur du point :
(de 3,67 € à 3,72 €) 1,36%
- Baisse de l'effectif de 2 postes - 0,30%
- Autres effets (GVT, formation...) - 0,34%

II.3. Frais de siège

Les frais de siège pour 2009 s'établissent à 2 385 K€ en baisse de 235 K€ par rapport à 2008. Cette baisse est la conséquence de la politique de réduction des coûts du siège engagée en 2007 et en particulier sur les frais de personnel en ne remplaçant pas tous les départs en retraite et par la réduction des charges courantes : voyages, déplacements, missions, annonces...

Pour 2009, le taux de frais de siège s'établit donc à 7,99% contre 8,87% en 2008, soit une diminution de 0,88 points.

II.4. Les établissements associés

Notre participation aux frais de fonctionnement des établissements associés a augmenté de 48 K€ entre 2008 et 2009. Cette variation se décompose comme suit :

- Augmentation de 26 K€ de la contribution d'équilibre versée à la Ferme du Major qui passe de 102 à 128 K€. Cette augmentation résulte à la fois de la baisse du chiffre d'affaires et de la baisse de la subvention du fonds social européen;
- Contribution d'équilibre de 160 K€, en hausse de 36 K€ par rapport à 2008, pour les Ateliers de la Garenne. Le déficit des Ateliers avant contribution de l'association s'élève à 202 K€. L'augmentation importante du déficit s'explique essentiellement par une baisse du chiffre d'affaires de près de 50 K€;
- Baisse de 10 K€ de la contribution d'équilibre destinée à SOS Villages d'Enfants de Polynésie. Elle s'élève à 89 K€ en 2009.

II.5. Les actions dans le monde

Nos actions dans le monde se sont élevées en 2009 à 10 876 K€, en progression de 1 452 K€ par rapport à l'année précédente.

Les dépenses de construction de nouvelles structures et d'investissement, soit 3 127 K€ sont en augmentation par rapport à 2008 (2 536 K€).

Pour 2009, les principaux projets sont :

- La fin de la construction du jardin d'enfants et de l'école de Kita au Mali (1 428 K€);
- La poursuite de la construction du village et du jardin d'enfants d'Akouda en Tunisie (719 K€);
- La construction du village d'Idjevan en Arménie (935 K€).

I. RAPPORT FINANCIER

Les dépenses de fonctionnement augmentent de 878 K€, soit 13 % par rapport à 2008, et s'établissent à 7 734 K€. Cette progression s'explique par :

- l'augmentation de l'activité des villages construits ces dernières années (Cameroun) ou des premières charges de fonctionnement des nouveaux villages (Idjevan, Akouda et Kita) ;
- la hausse de 240 K€ de la contribution versée au Burkina Faso compte tenu d'un décalage de versements de fonds entre 2007 et 2008 ;
- la diminution de 110 K€ du montant des actions à Madagascar, conséquences de la politique de gel des projets et d'un objectif clair sur 2009 de maîtrise des coûts.

L'association a contribué à hauteur de 99 K€ aux actions d'urgence de la fédération internationale au Sri Lanka.

Enfin, la cotisation versée à la fédération internationale SOS KDI a augmenté de 191 K€ compte tenu du changement des modalités de calcul :

- Taux de cotisation sur les actions internationales qui a été porté de 4 à 5 % ;
- L'augmentation des actions internationales de l'association au cours des dernières années

Cette cotisation est passée de 327 K€ en 2008 à 518 K€ en 2009.

II.6. Collecte nette de fonds et communication

II.6.1. Collecte de fonds

La collecte de fonds permet de dégager une marge en nette augmentation en 2009 par rapport à 2008. Elle s'élève à 13 246 K€ en 2009 contre 11 781 K€ en 2008, soit une hausse de 1 465 K€, soit + 12 %.

Les produits de la collecte augmentent de 1 620 K€, soit + 10 %, pour s'établir à 17 538 K€. Cette hausse nette s'explique par :

- La progression des produits des opérations marketing direct en fidélisation et des produits de la revue respectivement de 258 K€ et 162 K€, liée à une augmentation du taux de remontée des messages de 7,28 % à 7,61 % pour la fidélisation et de 4 % à 4,62 % pour la revue ;
- L'augmentation des parrainages et soutiens réguliers de 242 K€ ou + 4 % ;
- La progression des produits des opérations de marketing direct en prospection de 320 K€ (+ 26 %), compte tenu d'une augmentation du taux moyen de remontée (1,78 % en 2009 contre 1,32 % en 2008) ;
- Une hausse de + 27 % des produits de partenariats, s'établissant à 1 135 K€ en 2009 contre 892 K€ en 2008 ;
- L'augmentation des dons non rattachés de 347 K€.

Les dépenses de la collecte sont stables, puisqu'elles passent de 4 137 K€ en 2008 à 4 292 K€ en 2009. La stratégie de réduction des coûts, engagée en 2008, s'est poursuivie sur 2009. Cette maîtrise des charges ne s'est pas faite au détriment des opérations de collecte, l'option était de poursuivre nos opérations mais en recherchant une meilleure optimisation des achats et une cohérence de l'ensemble de nos actions. En effet, le nombre de messages envoyés est resté stable par rapport à l'année précédente et la qualité des opérations, intégrée dans un plan marketing et communication clair a permis une amélioration significative de l'efficacité de nos opérations.

Globalement, l'augmentation de la marge de 1 465 K€ s'explique par :

- Une hausse de la marge sur les opérations de fidélisation et sur la revue de 432 K€ compte tenu de l'augmentation des produits ;
- Une hausse de la marge sur les opérations de prospection de 210 K€. Pour la première fois depuis plusieurs années, les charges de prospection ont été couvertes par les produits de collecte de l'année.
- Une augmentation des dons non rattachés à des opérations, de la contribution des parrains et des soutiens réguliers et des partenariats pour 830 K€.

I. RAPPORT FINANCIER

II.6.2. Les legs et donations

Les produits des legs et donations, après l'année 2008 qui avait enregistré une très forte augmentation, sont revenus à un montant identique à celui de l'année 2007 avec un total de 5 031 K€.

Les montants perçus au titre des assurances-vie, inclus dans ce résultat, restent à un niveau élevé comme en 2008 et représentent 2 024 K€ en 2009.

Au niveau des legs et donations acceptés par le conseil d'administration, ils s'élèvent à 4 066 K€ en 2009 contre 4 945 K€ en 2008 et 5 216 K€ en 2007. Cette baisse vient du legs moyen qui avait particulièrement augmenté en 2007 et 2008 mais le nombre de dossiers acceptés a beaucoup augmenté en 2009 avec 63 dossiers contre 43 en 2008 et 52 en 2007.

En fin d'année, la trésorerie restante à percevoir est de 9 160 K€.

II.6.3. La communication

Les charges de communication sont en baisse de 116 K€ par rapport à 2008 (1 296 K€ en 2009 contre 1 413 K€ pour 2008). Les principales charges de l'année 2009 sont :

- pour la deuxième année, la campagne publicitaire avec le même film pour 704 K€ ;
- la réalisation le 19 novembre 2009, d'une opération de communication de 98 K€ sur l'action de notre association pour attirer l'attention du public sur la prise en charge des fratries dans le cadre d'un placement

Globalement, le plan 2009 fixait comme objectif un **taux de charge de collecte et legs par rapport à la collecte reçue** de 20 %. Les résultats de l'année 2009, détaillés ci-dessus, et en particulier la modification de la stratégie de prospection, l'augmentation de toutes les catégories de produits de collecte et la maîtrise des charges, permettent d'atteindre les objectifs avec un taux qui s'établit à

20 %. Ce travail de réduction et de rationalisation des coûts devra être poursuivi au cours des prochaines années avec un objectif à atteindre de 15 %.

II.7. Autres

Les deux éléments non intégrés aux autres secteurs d'activité concernent :

- Les produits financiers qui s'élèvent à 1 049 K€ en baisse de 697 K€ par rapport à l'année précédente. Cette baisse importante s'explique par la baisse du taux moyen de rémunération de 2,06 point, qui est passé en moyenne de 2,29 % en 2009 contre 4,35 % en 2008, et par une hausse des encours moyens placés de 4 949 K€.
- Les fonds dédiés et en particulier pour :
 - Les fonds dédiés « Tsunami » : ces fonds ont été utilisés à hauteur de 121 K€ sur l'exercice 2009. Les fonds dédiés restant à engager à fin 2009 s'élèvent à 815 K.
 - Les fonds dédiés restant à utiliser à fin 2008, dans le cadre de la crise alimentaire, s'élevaient à 428 K€. Ces fonds ont été utilisés à hauteur de 31 K€ en 2009. Le solde restant à fin 2009, soit 397 K€, continuera d'être utilisé sur les années à venir, conformément à l'affectation de ces dons. A partir de janvier 2010, ces fonds seront utilisés pour financer des augmentations des budgets familiaux (versés aux mères SOS pour la prise en charge des enfants) et des salaires des mères SOS particulièrement à Madagascar et au Vietnam, en outre.

I. RAPPORT FINANCIER

III. Analyse du bilan au 31/12/2009

III.1. L'actif immobilisé

L'actif immobilisé de l'association s'élève au 31 décembre 2009 à 24 957 K€, soit une augmentation nette de 1 121 K€. Les acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles se sont élevées à 2 760 K€ en 2009, contre 1 802 K€ en 2008.

Parmi les principales acquisitions d'immobilisations corporelles en 2009, nous pouvons citer :

- des constructions pour 608 K€, dont 327 K€ pour l'achat d'un terrain et d'une maison familiale au village de Plaisir, 267 K€ pour les travaux de rénovation d'une maison familiale partiellement sinistrée et d'extension d'une autre maison au village de Calais ;
- des travaux en cours à Marange afférents à l'extension de la maison commune pour 259 K€ ;
- des travaux d'agencement et de rénovation dans les maisons familiales pour 710 K€ ;
- des constructions pour le nouveau village d'enfants SOS de Persan constatées en immobilisations corporelles en cours pour 729 K€ ;
- ainsi que 192 K€ pour la finalisation du projet informatique PIPOL, relatif à l'implémentation du progiciel de gestion intégré Sage X3, constatés en immobilisations incorporelles en cours.

III.2. Les fonds associatifs

Les fonds associatifs progressent entre le 31 décembre 2008 et le 31 décembre 2009 de 4 527 K€ pour s'établir à 67 879 K€, compte tenu du résultat net dégagé au titre de l'exercice 2009 de 4 399 K€.

III.3. Le fonds de roulement

Le fonds de roulement net s'élève à 49 457 K€, soit une progression de 2 895 K€. Celle-ci s'explique pour l'essentiel :

- par le résultat dégagé en 2009 de 4 399 K€ ;
- et par l'accroissement net des immobilisations pour un total de 1 121 K€.

Conclusion

Au cours de l'année 2009, l'association « SOS Villages d'Enfants » a dégagé une marge sur sa collecte de fonds privés à hauteur de 16 046 K€ et a perçu des produits financiers nets à hauteur de 974 K€. Ils ont été utilisés pour financer :

- son activité en France pour 2 522 K€ (2 166 K€ pour les villages en France et le siège, et 356 K€ pour les établissements associés), soit 15 % de la marge dégagée, taux identique à celui de 2008 ;
- ses actions dans le monde pour 10 876 K€, soit 64 % de la marge, contre 49 % en 2008.

Le solde de 3 773 K€ constitue l'augmentation durable des ressources de l'association pour cette année 2009.

Cet excédent sera affecté aux réserves par l'assemblée générale :

- pour financer les projets futurs, dans le cadre du plan de développement des actions à 5 ans,
- pour recalculer la réserve pour engagement à long terme en fonction des nouveaux engagements de l'année 2010 de l'association. Cette réserve est égale à un an de fonctionnement de nos actions dans le monde, de nos contributions versées aux établissements associés et de nos actions en France non financées par le prix de journée.

II. BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

I. Compte de résultat

Exercice clos le 31 décembre 2009 (en euros)

	2009	2008
PRODUITS COURANTS DE FONCTIONNEMENT		
Recettes de prix de journée	28 303 353	27 889 764
Recettes des opérations de collecte de fonds	14 248 639	12 616 264
Parrainages reçus villages, enfants et cadeaux	3 236 021	3 248 495
Autres produits	963 189	1 153 552
TOTAL I	46 751 202	44 908 075
CHARGES COURANTES DE FONCTIONNEMENT		
Budgets familiaux	3 634 625	3 568 965
Achats, services extérieurs, autres services extérieurs	7 229 792	7 397 635
Impôts, taxes et versements assimilés	2 122 626	2 097 921
Salaires et charges sociales	22 285 012	22 120 102
Autres charges de gestion courante	57 506	58 854
Dotations aux amortissements et aux provisions	1 893 386	1 877 265
Actions à travers le monde	10 861 065	9 392 374
TOTAL II	48 084 012	46 513 116
RESULTAT COURANT NON FINANCIER	- 1 332 810	- 1 605 041
Produits financiers	1 351 733	1 746 844
Charges financières	84 319	93 107
RESULTAT FINANCIER	1 267 414	1 653 737
Legs, produits des legs, donations et libéralités	4 751 944	7 841 209
Autres produits exceptionnels	417 661	596 389
Charges exceptionnelles	756 031	690 838
RESULTAT EXCEPTIONNEL	4 413 574	7 746 760
Impôts sur les bénéfices (10 % sur les placements financiers)	75 000	70 672
RESULTAT INTERMEDIAIRE	4 273 178	7 724 784
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	248 802	104 259
- Engagements à réaliser sur ressources affectées	- 123 038	- 642 553
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	4 398 942	7 186 490

II. BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

II. Bilan

Au 31 décembre 2009 (en euros)

ACTIF	2009			2008
	Brut	Amortissements et provisions à déduire	Net	Net
Immobilisations incorporelles	655 770	633 584	22 186	11 816
Immobilisations corporelles	44 430 643	19 573 705	24 856 938	23 728 627
Terrains	460 715		460 715	390 715
Constructions	26 202 287	8 785 662	17 416 624	17 537 637
Installations générales, matériels et outillages	11 732 025	7 472 974	4 259 052	4 167 978
Autres immobilisations corporelles	4 431 687	3 315 069	1 116 618	1 199 390
Immobilisations corporelles en cours	1 603 929		1 603 929	432 907
Immobilisations financières	78 320		78 320	95 997
ACTIF NON COURANT	45 164 733	20 207 289	24 957 444	23 836 440
Stocks	916		916	1 377
Créances	5 604 322		5 604 322	6 063 259
Valeurs mobilières de placement	48 951 091		48 951 091	44 879 688
Disponibilités	1 493 998		1 493 998	2 692 625
Charges constatées d'avance	494 887		494 887	473 534
ACTIF COURANT	56 545 213		56 545 213	54 110 483
Village du BURKINA FASO	1 469 404		1 469 404	1 469 404
TOTAL ACTIF	103 179 350	20 207 289	82 972 061	79 416 327

II. BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

Au 31 décembre 2009 (en euros)

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
PASSIF		
Apports sans droit de reprise	25 747 710	25 593 515
Réserves	36 525 276	30 158 638
Résultats antérieurs sous contrôle de tiers financeurs	860 718	40 867
Résultat net de l'exercice	4 398 942	7 186 490
SITUATION NETTE	67 532 646	62 979 510
Subventions d'investissement	275 040	300 754
Provisions réglementées	71 951	71 951
FONDS PROPRES	67 879 637	63 352 215
Provisions pour risques et charges	1 589 514	1 362 975
Fonds dédiés	2 065 717	2 191 481
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	3 655 231	3 554 456
Dettes financières	4 366 193	4 224 795
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 635 757	2 195 033
Dettes fiscales et sociales	2 707 506	3 410 196
Parrainages et dons affectés à reverser	563 940	599 605
Autres dettes	644 681	564 360
Produits constatés d'avance	49 711	46 264
TOTAL DES DETTES	9 967 789	11 040 253
Village du BURKINA FASO	1 469 404	1 469 404
TOTAL DU PASSIF	82 972 061	79 416 327

III. ANNEXE

Information sur la rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants

Les trois plus hauts cadres dirigeants, à savoir le Président et les deux Vice-Présidents de l'association SOS Villages d'Enfants, ne perçoivent aucune rémunération. Les frais engagés dans le cadre de leurs fonctions respectives leur sont remboursés sur présentation de notes de frais, accompagnées des justificatifs.

En ce qui concerne les permanents de l'association, le montant global des 5 rémunérations brutes les plus élevées s'élève à 444 629 €.

I. Faits marquants de l'exercice

Aucun fait marquant n'est survenu au cours de l'exercice.

II. Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
 - permanence des méthodes comptables d'un exercice comptable à l'autre,
 - indépendance des exercices,
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées pour les immobilisations incorporelles et corporelles sont les suivantes :

- les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production ;
- les frais accessoires (droits de mutation,

honoraires ou commissions et frais d'actes) sont incorporés au coût d'acquisition des immobilisations ;

- le coût de production inclut le prix d'achat des matières consommées des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ;
- les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations ;
- les frais de constitution, de transformation et de premier établissement sont inscrits à l'actif en frais d'établissement ;
- les coûts de démantèlement et de remise en état ont été inclus dans le coût d'acquisition ou de production des immobilisations ;
- la méthode de comptabilisation des composants a été appliquée aux constructions, selon les deux méthodes décrites dans l'avis n° 2004-11 du 23 juin 2004 du Conseil National de la Comptabilité qui indique que les immeubles existant à la date de première application mais également les opérations nouvelles peuvent être décomposés :
 - ✓ soit selon le coût historique fondé sur les factures des marchés de travaux ;
 - ✓ soit en appliquant au coût global les pourcentages de ventilation des catégories de composants indicatifs établis par le Centre Scientifique et Technique du Bâtiment (CSTB)...

Cas des constructions antérieures au 1er janvier 2005 :

La méthode de décomposition retenue est celle des pourcentages de ventilation des catégories de composants indicatifs établis par le CSTB, avec quatre adaptations particulières à SOS Villages d'Enfants à titre de simplification. Ces adaptations sont précisées au paragraphe suivant.

Cas des constructions postérieures au 1er janvier 2005 :

La méthode de décomposition retenue est celle basée sur les factures, ventilées en 7 rubriques (structures et ouvrages assimilés ; menuiserie ;

III. ANNEXE

chauffage ; étanchéité ; ravalement ; électricité ; plomberie/sanitaire), avec les quatre précisions suivantes :

- le vocable « structure et ouvrages assimilés » intègre les travaux de gros œuvre (maçonnerie, structures métalliques, ...) ; la réalisation de la voirie, des espaces verts ; la pose des cloisons ; le revêtement des sols et des murs ;
- le vocable « menuiserie » intègre les menuiseries extérieures et intérieures ;
- tous les coûts, non identifiés en tant que composants, sont inclus dans le composant « structures et ouvrages assimilés » ;
- les honoraires d'architecte sont répartis proportionnellement aux montants issus des décompositions effectuées.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue, cette dernière correspondant à la durée d'utilisation prévue :

Logiciels	3 ans
Frais d'établissement	5 ans
Constructions (conférer tableau issu des travaux du CSTB)	
Agencements et aménagements autres que les composants	10 ans
Matériel d'incendie	10 ans
Matériel et outillage de jardin	5 ans
Matériel de transport	5 ans
Matériel informatique	3 ans
Matériel et mobilier de bureau	8 ans
Equipements de la maison commune	10 ans
Equipements des maisons familiales	10 ans
Matériel et outillage	10 ans
Matériel de loisirs, matériel psycho	5 ans

La base amortissable est diminuée de la valeur résiduelle dès lors que celle-ci est significative et mesurable.

Une dépréciation est calculée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Les règles suivantes ont été appliquées sur

l'exercice :

a) les constructions ont été décomposées selon les sept composants décrits ci-dessous, en fonction des données établies par les architectes et amorties en fonction des durées retenues :

Composants	Durée d'amortissement	Répartition en %
Structure et ouvrages assimilés	50 ans	79,70 %
Menuiseries intérieures et extérieures	20 ans	5,40 %
Chauffage individuel	15 ans	3,20 %
Etanchéité	15 ans	1,10 %
Ravalement	15 ans	2,70 %
Electricité	20 ans	4,20 %
Plomberie/sanitaire	20 ans	3,70 %
Total des décompositions		100,00 %

b) en l'absence d'états émanant d'architectes, le coût des constructions a été décomposé selon les pourcentages d'amortissement établis par le CSTB et les durées d'amortissement indiquées dans le tableau ci-dessus ont été appliquées.

Les états financiers ont été établis en conformité avec :

- le PCG 1999 et les dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations
- les règlements comptables :
 - ✓ 2000-06 et 2003-07 sur les passifs,
 - ✓ 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs,
 - ✓ 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs.

Rappel :

Pour la première application des règlements comptables 2002-10 et 2004-06 au 1er janvier 2005, l'association avait opté pour un **traitement rétrospectif**.

III. ANNEXE

III. Eléments hors bilan

III.1. Engagements hors bilan :

III.1.1. Estimation des engagements représentés par les indemnités de départ à la retraite

La méthode de calcul de ces engagements est identique à celle appliquée au 31 décembre 2008.

L'estimation au 31 décembre 2009 a donc été faite pour l'ensemble des salariés.

Le calcul actuariel réalisé tient compte des salaires, des charges sociales, de la quote-part des indemnités de départ en retraite dues à la date du calcul compte tenu de l'ancienneté du salarié, de la probabilité que le salarié quitte l'association avant d'atteindre ses 60 ans et d'un taux de mortalité.

Montant estimé : 3 119 092 €.

III.1.2. Cautions données par l'association

Afin de permettre à certains jeunes issus des villages d'enfants SOS d'accéder au logement, l'association s'est portée caution solidaire de ces jeunes. Ces cautions sont limitées à la fois dans le temps (2 ans) et en montant (6 mois de loyers et charges).

Elles sont estimées à 27 620 € au 31/12/2009.

III.1.3. Garanties des prêts locatifs sociaux

Les P.L.S obtenus pour les villages de Sainte-Luce et de Carros pour des montants respectifs, restant à rembourser au 31/12/2009, de 1 324 898,65 € et 512 018,14 € sont garantis par le nantissement de sicavs Ecureuil Expansion souscrites auprès de la Caisse d'Epargne d'Ile de France.

III.2. Biens légués

SOS Villages d'Enfants a reçu « l'envoi en possession » de biens mobiliers et immobiliers qui lui ont été légués.

Les biens mobiliers sont représentés par des avoirs en numéraire ou sous forme de valeurs mobilières.

Les biens immobiliers sont représentés par des appartements, terrains ou maisons. Les biens sont légués à l'association, soit pour la totalité de leur valeur, soit répartis entre plusieurs bénéficiaires selon la volonté du testateur avec, dans ce cas, une quotité revenant à SOS Villages d'Enfants.

Ces biens, actuellement en cours de vente ou de réalisation, sont estimés au vu des évaluations faites par les services des domaines ou les notaires.

III. ANNEXE

IV. Variation des immobilisations, amortissements et provisions

Immobilisations

En euros	Valeur brute d'exercice	Acquisitions	Cessions ou sorties	Virements de poste à poste	Valeur brute fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	628 570	20 200	0	7 000	655 770
Immobilisations corporelles	41 753 887	2 739 104	55 348	- 7 000	44 430 643
Immobilisations financières	95 997	1 241	18 918	0	78 320
TOTAL	42 478 454	2 760 545	74 266	0	45 164 733

Amortissements

En euros	Amortissements cumulés au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Virements de poste à poste	Amortissements cumulés à la fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	616 754	16 830	0	0	633 584
Immobilisations corporelles	18 025 260	1 603 793	55 348	0	19 573 705
TOTAL	18 642 014	1 620 623	55 348	0	20 207 289

Provisions

En euros	Provisions au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Provisions cumulées à la fin d'exercice	
Provision pour dépréciation des immobilisations financières	0	0	0	0	
Provisions réglementées	71 951	0	0	71 951	
Provisions pour risques (1)	861 299	195 239	155 603	900 935	
Provisions pour charges (2)	501 675	272 763	85 859	688 579	
Provisions pour fonds dédiés sur dons manuels & legs affectés	2 191 481	123 038	248 802	2 065 717	
TOTAL		3 626 406	591 041	490 265	3 727 182

(1) dont provisions pour litiges d'un montant de 223 069 € en fin d'exercice et 489 509 € de provisions pour risque de reversement de deux assurances vie perçues en 2006 et en 2009

(2) dont 272 763 € de dotations aux provisions pour alimentation du compte épargne temps en 2009 (CET géré en interne depuis 2007)

III. ANNEXE

V. Etat des créances et des dettes

Créances en euros	Montant brut	Solde au 31/12			
Créances de l'actif immobilisé	78 320	78 320			
Titre immobilisé en portefeuille	0	0			
Prêts	4 965	4 965			
Dépôts et cautionnements	27 620	27 620			
Autres créances immobilisées	45 735	45 735			
Créances de l'actif circulant	5 604 322	5 604 322			
Stocks	916	916			
Créances	5 603 406	5 603 406			
Prix de journée à recevoir	3 792 340	3 792 340			
Autres	810 925	810 925			
La Ferme du Major	594 756	594 756			
Les Ateliers de la Garenne	61 920	61 920			
SOS Villages d'Enfants de Madagascar	344 381	344 381			
TOTAL	5 682 642	5 682 642			
			échéances		
Dettes en euros	Montant brut	Solde au 31/12	A moins d'1 an	A plus d'1 an	A plus de 5 ans
Dettes financières	4 568 187	4 366 192			
Emprunts GIPEC (1 % construction)	1 842 599	1 798 189	0	0	1 798 189
Emprunt Prêt locatif social - Sainte-Luce	1 436 323	1 324 899	30 581	134 525	1 159 793
Emprunt Prêt locatif social - Carros	558 179	512 018	11 982	52 720	447 316
Soldes créditeurs de banques	634 638	634 638	634 638	0	0
Dépôt et cautionnement reçu - Village de Digne	5 107	5 107	5 107		
Compte courant - Polynésie française	91 341	91 341	86 055		5 286
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 635 757	1 635 757	1 635 757		
Dettes fiscales et sociales	2 707 506	2 707 506	2 707 506		
Parrainages et dons affectés à reverser	563 940	563 940	563 940		
Autres dettes	644 681	644 681	644 681		
TOTAL	10 120 071	9 918 076	6 320 247	187 245	3 410 584

Note sur les valeurs mobilières et disponibilités

Au 31 décembre 2009, les valeurs mobilières et disponibilités se répartissaient comme suit :

Valeurs mobilières de placement	48 951 091
Disponibilités	1 493 997
dont Siège & Villages en France	1 454 469
dont Villages à l'étranger	370
dont Comités départementaux	2 595
dont M.A.F.	36 563

III. ANNEXE

VI. Fonds dédiés

En euros	Montant initial	Fonds à engager en début d'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur de nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
Subventions de fonctionnement affectées					
Dons manuels	328 113	165 571	80 559	34 908	119 920
Dons & Parrainages affectés à "SOS Orphelins d'Asie"	1 509 940	931 093	115 794		815 299
Parrainages actions Monde					
Autres dons et parrainages	791 924	791 924	31 098		760 826
Legs et donations	563 539	302 893	21 351	88 130	369 672
Autres produits liés à la générosité du public					
TOTAL	3 193 516	2 191 481	248 802	123 038	2 065 717

VII. Legs

En euros

Numéro de dossier du legs	Date d'autorisation de l'arrêté préfectoral	Montant à recevoir	Numéro de dossier du legs	Date d'autorisation de l'arrêté préfectoral	Montant à recevoir
N° 01	29.01.85	39 530	N° 470	13.02.08	26 000
N° 09	24.10.91	76 225	N° 530	20.02.03	4 847
N° 10	07.02.94	548	N° 546	20.11.07	627 291
N° 18	10.07.97	445	N° 551	05.03.08	149 000
N° 26	06.12.94	448	N° 559	05.03.08	300 000
N° 70	20.09.96	729	N° 581	06.11.08	95 000
N° 78	17.11.99	10 922	N° 588	13.01.09	950 000
N° 122 (Busigny)	18.02.99	418	N° 595	26.03.09	11 000
N° 193	07.12.99	877	N° 599	14.08.09	4 943
N° 207	14.01.04	39 637	N° 631	21.04.09	1 524
N° 227	02.01.03	48 529	N° 640	03.11.09	340 816
N° 280	08.07.02	160 459	N° 641	07.08.09	99 000
N° 412	30.06.05	27 000	N° 667	09.11.09	10 000
N° 439	28.03.07	302 000	N° 670	09.11.09	16 000
N° 451 (Jarville)	11.08.06	2 286	N°		
N° 466	07.09.09	5 500	N°		

Total legs - secteur France : 3 350 973

III. ANNEXE

VII. Legs – suite

En euros

Numéro de dossier du legs	Date d'autorisation de l'arrêté préfectoral	Montant à recevoir	Numéro de dossier du legs	Date d'autorisation de l'arrêté préfectoral	Montant à recevoir
N° 305	27.08.03	112 416	N° 593	19.12.08	20 000
N° 315	28.10.03	460	N° 596	26.05.09	5 392
N° 323	05.05.04	57 168	N° 597	26.03.09	105 840
N° 396	12.07.05	14 000	N° 598	26.03.09	7 566
N° 406	30.11.05	46 750	N° 603	17.02.09	3 000
N° 410	21.12.05	34 350	N° 605	17.02.09	170 000
N° 414	04.10.05	129 443	N° 606	01.07.09	13 808
N° 430	08.02.06	154 000	N° 609	15.06.09	75 657
N° 437	13.08.07	1 500	N° 613	21.04.09	58 988
N° 459	06.07.07	166 560	N° 614	06.05.09	1 500
N° 471	31.10.07	200 000	N° 622	07.05.09	123 722
N° 479	28.03.07	250 000	N° 627	07.08.09	212 495
N° 487	22.06.09	120 000	N° 628	01.07.09	260 392
N° 495	30.01.07	140 000	N° 630	09.11.09	250 772
N° 519	31.08.07	11 500	N° 634	01.07.09	9 164
N° 520	13.12.07	100 000	N° 637	08.10.09	196 820
N° 533	26.10.07	20 800	N° 642	14.08.09	15 401
N° 555	02.02.08	372 772	N° 643	07.08.09	7 622
N° 556	12.03.08	150 000	N° 644	26.05.09	1 274
N° 557	05.03.08	285 000	N° 648 A	09.11.09	55 273
N° 561	05.03.08	18 503	N° 648 B	02.12.09	10 000
N° 568	09.07.08	250 000	N° 652	03.11.09	21 882
N° 572	12.09.08	40 000	N° 655	09.11.09	712
N° 574	12.09.08	11 000	N° 656	10.11.09	9 000
N° 575	27.08.08	185 000	N° 658	17.11.09	51 500
N° 577	27.08.08	383 118	N° 659	09.11.09	2 728
N° 578	17.02.09	57 400	N° 662	09.11.09	21 638
N° 579	19.12.08	243	N° 666	09.11.09	20 529
N° 580	02.10.09	130 000	N° 668	17.11.09	180 300
N° 584	12.06.09	14 000	N° 672	08.12.09	6 098
N° 585	02.04.09	50 000	N° 676	09.11.09	750
N° 591	13.01.09	4 000			

Total legs - secteur Libre d'affectation : 5 429 806

III. ANNEXE

VII. Legs – suite

En euros

Numéro de dossier du legs	Date d'autorisation de l'arrêté préfectoral	Montant à recevoir
N° 251	03.11.92	15 092
N° 560	12.08.08	25 000
N° 583	19.11.08	438

Total legs - secteur Monde : 40 530

TOTAL GENERAL LEGS EN COURS : 8 821 309

III. ANNEXE

VIII. Réserves et fonds associatifs

Fonds associatifs au 31 décembre 2009

En euros	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs sans droit de reprise ⁽¹⁾	25 593 515	154 195		25 747 710
Réserves	30 158 638	12 068 424	5 701 786	36 525 276
Résultats antérieurs sous contrôle de tiers financeurs	40 867	819 851		860 718
Fonds associatifs avec droit de reprise				0
Ecart de réévaluation				0
Subventions d'investissement non renouvelables par l'organisme				0
Provisions réglementées				0
Droits des propriétaires (commodat)				0
Résultat net de l'exercice - Gestion propre	6 494 879	3 773 116	6 494 879	3 773 116
Excédents et déficits nets au prix de journée	691 611	625 826	691 611	625 826
TOTAL	62 979 510	17 441 412	12 888 276	67 532 646

Détail des réserves au 31 décembre 2009

En euros	2009	2008
Réserve générale pour actions en France	750 124	0
Réserve générale pour actions dans le Monde	0	0
Réserve prudentielle ⁽²⁾	9 957 000	9 081 000
Réserve libre d'affectation	25 818 152	21 077 638
TOTAL	36 525 276	30 158 638

(1) Les 154 K€ correspondent à une dévolution de l'actif net de la société protectrice de l'enfance reçue sur l'exercice 2009.

(2) Sur proposition du Conseil d'Administration du 12 mai 2003, l'assemblée générale sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2003, tenue en juin 2004, a décidé de créer une réserve prudentielle par affectation d'une partie de la réserve générale libre d'affectation. Cette réserve est égale à un an de charges de nos actions dans le monde, de nos contributions versées aux établissements associés et de nos actions en France non financées par le prix de journée. **Cette réserve prudentielle a été créée pour couvrir les coûts de l'activité de SOS Villages d'Enfants, en cas de problèmes graves.**

Compte tenu qu'un an de fonctionnement de nos actions dans le monde, de nos contributions versées aux établissements associés et de nos actions en France non financées par le prix de journée représente, pour l'année 2008, 9 957 000 €, le conseil d'administration du 4 mai 2009 a décidé de porter la réserve prudentielle à ce montant par prélèvement sur la réserve libre d'affectation d'un montant de 876 000 €

III. ANNEXE

IX. Compte d'emploi des ressources

EMPLOIS EN K€	Emplois de N = compte de résultat (1)	Affectation par emploi des ressources collectées auprès du public utilisées sur N (3)
1 – Missions sociales		
1.1 – Réalisées en France		
- Actions réalisées directement	31 204	2 638
- Versements réalisés à d'autres organismes agissant en France	480	356
1.2 – Réalisées à l'étranger		
- Actions réalisées directement		
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes	11 193	11 181
2 – Frais de recherche de fonds		4 130
2.1 – Frais d'appel à la générosité du public	4 130	
2.2 – Frais de recherche des autres fonds privées		
2.3 – Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics		
3 – Frais de fonctionnement	1 524	1 449
		19 755
I. – Total des emplois de l'exercice inscrits au compte de résultat	48 531	
II. – Dotations aux provisions	468	
III. – Engagements à réaliser sur ressources affectées	123	
IV. – Excédent de ressources de l'exercice	4 399	
V. – Total général	53 521	
VI. – Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public		1 504
VII. – Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public		
VIII. – Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		21 259
Evaluation des contributions volontaires en nature		
Missions sociales	260	
Frais de recherche de fonds		
Frais de fonctionnement et autres charges		
Total	260	

III. ANNEXE

IX. Compte d'emploi des ressources

RESSOURCES EN K€	Ressources collectées sur N = compte de résultat (2)	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N (4)
Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice		20 998
1 – Ressources collectées auprès du public		
1.1 – Dons et legs collectés		
- Dons manuels non affectés	14 242	14 242
- Dons manuels affectés	3 236	3 236
- Legs et autres libéralités non affectés	4 428	4 428
- Legs et autres libéralités affectés	301	301
1.2 – Autres produits liés à la générosité du public	10	10
2 – Autres fonds privés		
3 – Subventions et autres concours publics	28 311	
4 – Autres produits	2 502	
I. – Total des ressources de l'exercice inscrits au compte de résultat	53 031	
II. – Reprises des provisions	241	
III. – Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs	249	
IV. – Variation des fonds dédiés collectés auprès du public (cf. tableau des fonds dédiés)		126
V. – Insuffisance de ressources de l'exercice	0	
VI. – Total général	53 521	22 343
VII. – Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		21 259
Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice		22 082
Evaluation des contributions volontaires en nature		
Bénévolat		
Prestations en nature	160	
Dons en nature	100	
Total	260	

III. ANNEXE

IX. Annexe au compte d'emploi des ressources

Suite à la publication de l'avis n° 2008-08 du 3 avril 2008 du conseil national de la comptabilité et à l'homologation du règlement du comité de la réglementation comptable n° 2008-12 par arrêté du 11 décembre 2008, les associations et les fondations faisant appel à la générosité du public doivent mettre en œuvre le nouveau modèle de compte annuel d'emploi des ressources, obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009.

C'est donc ce texte qui a été appliqué et il en résulte donc ce nouveau compte d'emploi des ressources.

I. Emplois

Ligne 1.1. Missions sociales réalisées en France - Actions réalisées directement

Ces missions sociales regroupent :

- les actions réalisées directement par les 13 établissements de l'association en France au titre des missions de protection de l'enfance ;
(dont les budgets familiaux versés aux mères SOS, les charges de personnel des établissements, ...)
- les actions de plaidoyer en faveur de la protection de l'enfance et en particulier de la prise en charge des fratries dans le cadre du placement ;
(Par exemple : les coûts du site Internet, l'opération événementielle du 19 novembre 2009, ...)
- les frais de siège engagés pour la réalisation des missions sociales en France.

En K€	Missions sociales en France	
	Total	Total financé par la générosité du public
<i>Budgets familiaux</i>	3 635	33
<i>Charges de personnel</i>	20 472	1 722
<i>Autres charges</i>	4 223	238
Sous-total des actions réalisées directement par les établissements	28 330	1 993
Actions de plaidoyer	206	206
Frais de siège social de l'association	2 668	439
Total	31 204	2 638

Ligne 1.1. Missions sociales réalisées en France - Versements réalisés à d'autres organismes agissant en France

Ces missions sociales regroupent les contributions aux charges de fonctionnement de trois associations avec lesquelles l'association est liée par une convention et des frais liés aux locaux loués à deux d'entre elles :

III. ANNEXE

En K€	Activité	Total	Financé par la générosité du public
Les Ateliers de la Garenne	Association d'insertion de jeunes adultes	227	162
La Ferme du Major	Association d'insertion de jeunes adultes	163	104
Village d'enfants SOS de Polynésie	Village d'enfants	90	90
Total		480	356

Ligne 1.2. Missions sociales réalisées à l'étranger - Versements à un organisme central ou d'autres organismes

Ces missions regroupent :

- les actions réalisées par l'intermédiaire de la fédération internationale SOS Kinderdorf, dont l'association est membre, et des autres associations membres de cette fédération ;
- l'information des parrains ;
- les frais de siège engagés pour la réalisation des missions sociales à l'étranger.

En K€	Missions sociales à l'étranger			
	Construction	Fonctionnement	Total	Total financé par la générosité du public
Madagascar	104	1 820	1 924	1 912
Mali	1 328	881	2 209	2 209
Arménie	935	1 021	1 956	1 956
Burkina Faso		839	839	839
Tunisie	719	102	821	821
Cameroun	41	459	500	500
Vietnam		280	280	280
Maroc		197	197	197
Inde		189	189	189
Liban		124	124	124
Tsunami		121	121	121
Parrainages de villages et d'enfants		1 156	1 156	1 156
Actions et secours divers		180	180	180
Cotisation à la fédération internationale		518	518	518
Information des parrains		101	101	101
Frais de siège social de l'association		78	78	78
Total	3 127	8 066	11 193	11 181

III. ANNEXE

Ligne 2.1. Frais de recherche de fonds - Frais d'appel à la générosité du public

Ces frais regroupent :

- les charges directes pour les opérations de collecte de fonds (coût des mailings, frais informatiques de traitement des dons, honoraires de l'agence de marketing,...) pour 3 390 K€ ;
- les salaires des collaborateurs en charge de la collecte de fonds et des legs et donations pour 740 K€.

Ligne 3. Frais de fonctionnement

Ces frais de fonctionnement regroupent :

- les frais de communication (campagne publicitaire, ...) pour 755 K€ ;
- les salaires des collaborateurs en charge de la communication institutionnelle et interne pour 317 K€ ;
- les frais de siège qui ne concourent pas à la réalisation des missions sociales en France ou à l'étranger pour 377 K€ ;
- l'impôt sur les sociétés de 10 % versé sur les intérêts issus des placements financiers pour 75 K€.

Règles de ventilation des frais de siège social

Les frais de siège sont répartis en trois catégories :

- Frais de personnel : les salaires y compris les charges fiscales et sociales de la direction générale et des services communs (direction administrative et financière et direction des ressources humaines) ;
- Les autres coûts de la direction générale et des services communs ainsi que les frais de fonctionnement de la vie associative (instances, comité d'entreprise, ...) ;
- Les frais de structure concernant les locaux du siège social.

Une part importante de ces frais est engagée pour la réalisation des missions sociales en France et à l'étranger. Une quote-part est donc déterminée, selon les clés suivantes et intégrée aux missions sociales. Le solde fait partie des frais de fonctionnement de l'association.

Ces frais sont ventilés au prorata du nombre d'équivalent temps plein (ETP) utilisant chaque catégorie de frais. Par exemple, les frais de personnel concernent 25 ETP. Sur ces 25 ETP, 21 ETP travaillent pour la réalisation des missions sociales en France. C'est donc ce prorata de 21/25ème qui est appliqué aux salaires pour déterminer les frais de personnel affectés aux missions sociales en France.

III. ANNEXE

Type de frais	Affectation à	Total en K€	ETP	Voir	Ventilation en K€
Frais de personnel	Missions sociales en France	2 099	21	2.	1 772
	Missions sociales à l'étranger		1	3.	72
	Frais de fonctionnement		3	4.	255
			25	1.	2 099
Autres coûts et frais de fonctionnement de la vie associative	Missions sociales en France	429	425	=6.-5.	415
	Missions sociales à l'étranger		1	3.	1
	Frais de fonctionnement		13	5.	13
			439		429
Frais de structure	Missions sociales en France	256	21	2.	141
	Missions sociales à l'étranger		1	3.	6
	Frais de fonctionnement		16	=4.+5.	110
			38		256
Total réparti	Ligne 1.1. Missions sociales en France				2 328
	Ligne 1.2. Missions sociales à l'étranger				78
	Ligne 3. Frais de fonctionnement				378

1. Nombre d'ETP du siège social = 25
2. Dont 21 ETP dédiés aux missions sociales en France
3. Dont 1 ETP dédié aux missions sociales à l'étranger
4. Dont 3 ETP imputés aux frais de fonctionnement
5. Nombre d'ETP du développement et de la communication = 13
6. Nombre d'ETP de l'association = 439

Pour les missions sociales en France, ces frais de siège sont financés par les prix de journée versés par les conseils généraux pour 2 015 K€. Le solde, soit 313 K€, ainsi que les autres frais de siège soit 456 K€ (78 K€ imputés aux missions sociales à l'étranger et 378 K€ affectés aux frais de fonctionnement) sont financés par les ressources issues de la générosité du public.

III. ANNEXE

Ligne VI. Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public

Les fonds issus de la générosité du public permettent la construction ou l'acquisition d'immobilisations. Ne sont prises en compte que les acquisitions d'immobilisations dont le montant unitaire est significatif, c'est-à-dire supérieur à 100 K€.

Il s'agit de premières acquisitions (acquisition ou construction d'une ou plusieurs maisons, rénovation importante d'une ou plusieurs maisons familiales, ...) ou d'acquisitions financées par des ressources privées affectées ou dédiées.

Les dotations aux amortissements de ces immobilisations éventuellement financées par le prix de journée ne seront pas neutralisées à la ligne VII. car elles financeront d'autres acquisitions inférieures au seuil de 100 K€ retenu ci-dessus.

II. Ressources

Ligne Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début de l'exercice

La réglementation donne deux méthodes de calcul du report des ressources collectées auprès du public au 1^{er} janvier 2009 :

- si l'organisme dispose de l'historique, il pourra alors déterminer ce report par reconstitution des ressources non consommées issues de la générosité du public ;
- s'il n'en dispose pas, il pourra le reconstituer selon une méthode simplifiée : « calcul du pourcentage moyen sur les 3 derniers exercices des ressources non affectées collectées auprès du public par rapport à l'ensemble des ressources constatées et application de ce pourcentage sur les fonds propres augmentés des emprunts ayant financés les immobilisations et diminués du total des investissements nets ».

L'association a retenu la méthode historique. Est considéré comme **report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées au 1^{er} janvier 2009**, le montant de la situation nette au 1^{er} janvier 2009 retraité :

- des résultats de la gestion contrôlée par les tiers financeurs car ceux-ci ne sont pas acquis à l'association et seront repris deux ans plus tard par les conseils généraux ;
- les produits financiers générés par le placement des liquidités. Ceux-ci sont acquis à l'association. Ce point a fait l'objet d'une résolution du conseil d'administration du 6 mai 2010. Ils sont issus des comptes annuels de l'association SOS Villages d'enfants et des comptes annuels des associations dissoutes (Les Amis des villages d'Enfants et Villages d'Enfants SOS dans le Monde) car elles ont dévalué leur actif net respectif à SOS Villages d'Enfants.
- Du montant des immobilisations nettes au 1^{er} janvier 2009, financées par cette situation nette.

En K€	Au 1er janvier 2009
Situation nette	62 980
- Résultats sous contrôle des tiers financeurs	- 732
- Produits financiers	- 21 089
- Immobilisations nettes	- 23 836
+ Emprunts	3 676
Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début de l'exercice	20 998

Ligne 1.1 Dons et legs collectés et ligne 1.2 Autres produits liés à la générosité du public

Les ressources collectées auprès du public correspondent à la collecte de fonds et aux legs et donations encaissés.

Ligne 3. Subventions et autres concours publics

Les subventions sont, pour l'essentiel, les prix de journée versés par les conseils généraux (28 303 K€) qui financent environ 92 % des missions sociales réalisées directement en France

III. Evaluation des contributions volontaires en nature

Les contributions volontaires en nature ont été évaluées pour la première fois au regard de leur caractère significatif. Elles s'élèvent à 260 K€, se répartissent entre les prestations et les dons en nature pour respectivement 160 et 100 K€ et concernent les missions sociales en France et à l'étranger.

Les dons en nature, provenant essentiellement de l'Agence du Don en Nature, s'élèvent à 98 K€. Ils sont constitués en grande partie par des appareils électroménagers et des produits d'hygiène, destinés à de jeunes adultes en difficultés accueillis dans des établissements d'insertion en France.

Quant aux prestations en nature, elles se composent principalement en deux catégories :

- Mécénat de compétence pour la mise en place d'un progiciel de gestion intégré pour 96 K€ par la société de conseil « Accenture »;
- Séjours vacances au profit d'enfants accueillis dans nos structures en France pour 52 K€ grâce à des partenaires tels que Pierre et Vacances, Abritel, Planète Aventures...

III. ANNEXE

X. Compte de résultat par activité			
En milliers d'euros	2009	2008	Variation
RESULTAT ACTIVITE VILLAGES France	- 2 166	- 2 518	- 13,97%
Résultat établissements associés	- 356	- 308	15,45%
Résultat actions Monde	- 10 876	- 9 423	15,41%
RESULTAT DEVELOPPEMENT ET COMMUNICATION	16 046	17 458	- 8,09%
RESULTAT AUTRES SECTEURS	1 125	1 287	- 12,58%
Résultat global	3 773	6 495	- 41,92%
ACTIVITE VILLAGES France	2009	2008	Variation
Nombre de journées	215 228	217 765	- 1,17%
Prix de journée moyen	131,50	128,07	2,68%
Charges de personnel	22 738	22 648	0,40%
Autres charges	9 152	9 404	- 2,68%
Total des charges	31 890	32 052	- 0,51%
Prix de journées	28 303	27 890	1,48%
Autres produits	2 046	2 336	- 12,41%
Total des produits	30 349	30 226	0,41%
Résultats des villages et siège	- 1 540	- 1 826	- 15,66%
dont résultat PJ	626	692	- 9,51%
dont résultat gestion propre	- 2 166	- 2 518	- 13,97%
DEVELOPPEMENT ET COMMUNICATION	2009	2008	Variation
Dons	17 538	15 918	10,18%
Total produits	17 538	15 918	10,18%
Frais d'appel à la générosité du public	2 868	2 813	1,94%
Total charges variables	2 868	2 813	1,94%
Charges fixes	1 424	1 323	7,64%
Dons et partenariats affectés	-281	- 318	- 11,72%
Marge collecte de fonds	12 965	11 464	13,10%
Marge sur les legs et donations	4 376	7 407	- 40,91%
Frais de communication	- 1 296	- 1 413	- 8,25%
Résultats Développement et Communication	16 046	17 458	- 8,09%
AUTRES SECTEURS	2009	2008	Variation
Produits financiers	974	1 676	- 41,87%
Fonds dédiés	111	- 389	- 128,44%
Autres produits	40		
Résultats autres secteurs	1 125	1 287	- 12,58%



**SOS VILLAGES
D'ENFANTS**

Pour que frères et sœurs
partagent la même enfance

Association reconnue d'utilité publique (décret du 8 mai 1969)
6, cité Monthiers 75009 Paris
Tél. : 01 55 07 25 25 - FAX : 01 49 95 02 85
e-mail : contact@sosve.org
web : www.sosve.org